

REIGNAC

Le travail de la Mission locale de Haute Gironde plébiscité par ses jeunes usagers

La Mission locale de Haute Gironde a tenu son assemblée générale ce mardi 16 juin à la salle des fêtes de Reignac. L'année écoulée a été, selon sa directrice Delphine Moulinier, « similaire aux années précédentes par rapport au volume de jeunes accueillis », soit 2 067 jeunes, avec une légère majorité (53 %) de jeunes filles et jeunes femmes. L'établissement, qui vient d'être labellisé comme l'ensemble des missions locales de France, recueille un large taux de satisfaction. Selon une enquête réalisée en janvier et février 2025, 97 % des usagers déclarent « en être satisfaits », 96 % la « recommanderaient » à leurs amis et 93 % sont « satisfaits de l'accompagnement » effectué.

Santé mentale

Les jeunes de 16 à 25 ans dont s'occupe la structure sont pour certains en décrochage scolaire. La Mission locale travaille ainsi avec les centres d'information et d'orientation (CIO) pour trouver des solutions adéquates. Les problèmes de mobilité constituent également un obstacle majeur à l'insertion professionnelle. L'organisme s'efforce de trouver des solutions, notamment pour le financement du permis de conduire. « 100 jeunes ont pu bénéficier d'une aide du Conseil régio-



Célia Monseigne, présidente de la Mission locale, lors de l'assemblée générale.
MISSION LOCALE

nal pouvant atteindre 1 200 euros pour le passer », indique Delphine Moulinier.

Un autre point, plus préoccupant, est apparu : une dégradation de la santé mentale des jeunes du territoire. La Mission locale emploie deux psychologues qui reçoivent rapidement le public dans les différents sites de Haute Gironde. En 2025, 385 jeunes ont été reçus dans ce cadre. Durant l'année écoulée, la structure a aussi répondu à diffé-

rents appels à projet européens, dont un visant à faciliter l'insertion professionnelle de jeunes en situation de handicap moteur ou mental.

Pour l'exercice qui vient, le principal écueil est « une baisse prévisionnelle des financements de la part de l'État et des collectivités d'un montant de 100 000 euros, mais nous devons maintenir une offre de service malgré tout », conclut la directrice.

Martial Maury